



De M. de CHAISEMARTIN Bruno
Président
SOFLOG-TELIS
Tour d'Asnières - Hall C
4, avenue Laurent Cély - 92600 ASNIERES SUR SEINE

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Asnières-sur-Seine, le 26/04/2010

Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that *SOFLOG-TELIS* supports the ten principles of the Global Compact with respect to human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our intent to advance those principles within our sphere of influence. We are committed to making the Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Millennium Development Goals. *SOFLOG-TELIS* will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the ten principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress within *one year* of joining the Global Compact, and *annually* thereafter according to the Global Compact COP policy.

Sincerely yours,



Bruno de CHAISEMARTIN
CEO



SOFLOG TELIS SA / Siège Social : Tour d'Asnières Hall C - 4 avenue Laurent Cely 92600 Asnières sur Seine France
Tél : +33 (0)1 41 32 28 50 Fax : +33(0)1 41 32 28 55 web site : www.soflog-telis.com

SA au capital de 2 736 000 euros / siren : 352 533 921 RCS Nanterre
N° ID : TVA : FR 0E 352 533 921 / APE : 1624 Z



De M. de CHAISEMARTIN Bruno, Président,

SOFLOG-TELIS
Tour d'Asnières - Hall C
4, avenue Laurent Cély - 92600 ASNIERES SUR SEINE

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Asnières-sur-Seine, le 26/04/2010

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que SOFLOG-TELIS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP), un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre COP sera publiée à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Meilleures salutations,

Bruno de CHAISEMARTIN
Président



SOFLOG TELIS SA / Siège Social : Tour d'Asnières Hall C - 4 avenue Laurent Cely 92600 Asnières sur Seine France
Tél : +33 (0)1 41 32 28 50 Fax : +33(0)1 41 32 28 55 web site : www.soflog-telis.com

SA au capital de 2 736 000 euros / siren : 352 533 921 RCS Nanterre
N° ID : TVA : FR 0E 352 533 921 / APE : 1624 Z